

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 1ER AVRIL 2026

L'AN DEUX MIL VINGT SIX LE 1^{ER} AVRIL, LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SE SONT REUNIS DANS LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Présents : GUERET Brigitte, GIRARD Séverine, MICHAUT Gérard, LEMONNIER Fabienne, PILON Patrice, RABATE-NANNI Marianne, THIBAUT Franck, PROTAT Mélanie, SERDIN Maxime, VIOLETTE Christine, COTTIN Grégory, Michèle HERVE-Barre, BOULOGNE Catherine

Absents excusés : Christophe HERNANDEZ qui a donné pouvoir à Gérard MICHAUT, Aurélien LUSIGNY qui a donné pouvoir à Brigitte GUERET

Secrétaire de séance : RABATE-NANNI Marianne,

LE PROCES-VERBAL DU 20 Mars 2026 A ETE SIGNE PAR TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Préalable :

Le point n°3 prévu à l'ordre du jour (Délégation de signature du Maire aux agents de la CCYN chargés de l'instruction des demandes d'urbanisme) ne sera pas traité car une délibération n'est pas nécessaire.

Un point est rajouté : remboursement de frais engagés par G. MICHAUT.

1° Délégation du Conseil Municipal au Maire

Lecture du texte

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

2° Indemnités du Maire et Adjoints

Lecture des règles et plafonds :

Considérant que pour une commune de 1098 habitants, le taux maximal de l'indemnité du maire en pourcentage de l'indice brut terminal 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 55.7%

Considérant que pour une commune de 1098 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 21.38%

Considérant que pour une commune de 1098 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un conseiller municipal titulaire d'une délégation de fonction en pourcentage de l'indice brut terminal 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 6%

Cette répartition, en n'utilisant pas la totalité des montants possibles, permettra, si besoin, l'attribution de délégations futures, et acte la prise en charge progressive du mandat par les nouveaux adjoints.

Proposition faite :

- Maire : 55.7% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 1 er adjoint : 19.50% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 2nd adjoint : 15% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 3ème adjoint : 19.50% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 4ème adjoint : 15% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Conseiller municipal délégué : 4% de l'indice brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique

Cette répartition, en n'utilisant pas la totalité des montants possibles, permettra, si besoin, l'attribution de délégations futures, et acte la prise en charge progressive du mandat par les nouveaux adjoints.

Le Conseil Municipal approuve à 13 voix POUR et 2 voix CONTRE

3° Délégation de signature du Maire au agents de la CCYN chargés de l'instruction des demandes d'urbanisme

Sujet non traité en Conseil Municipal

4° Désignation des délégués du Syndicat Départemental d'Energie de l'Yonne (SDEY)

Gérard MICHAUT Titulaire
Gérard COTTIN Suppléant

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

5° Désignation des délégués du Syndicat Mixte d'eau potable (SMAEP)

Fabienne LEMONNIER Titulaire
Christine VIOLETTE Suppléante

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

6° Désignation des délégués du Syndicat de la Fourrière

Catherine BOULOGNE Titulaire
Séverine GIRARD Suppléante

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

7° Désignation du représentant Défense

Aurélien LUSIGNY

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

8° Désignation des membres du CCAS

Madame la Maire, Président d'Office

5 personnes du Conseil Municipal à savoir :

- ✓ Michèle HERVE-BARRE
- ✓ Christine VIOLETTE
- ✓ Aurélien LUSIGNY
- ✓ Séverine GIRARD
- ✓ Catherine BOULOGNE

5 personnes hors Conseil Municipal à savoir :

- ✓ Nicole FRAISSE
- ✓ Eliane COLLIN
- ✓ Dominique MICHAUT
- ✓ Edvige AGAPET
- ✓ Stéphanie AZZOPARDI

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

9° Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Notre commune ayant plus de 1 000 habitants, la commission de contrôle sera composée de cinq conseillers municipaux.

Trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission. Sont désignés :

- ✓ Michele HERVE BARRE (suppléante Marianne RABATE-NANNI)
- ✓ Patrice PILON (suppléante Mélanie PROTAT)
- ✓ Christine VIOLETTE (suppléant Franck THIBAUT)

Deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste pris dans l'ordre du tableau prêts à participer aux travaux de la commission. Sont désignées :

- ✓ Grégory COTTIN
- ✓ Catherine BOULOGNE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

10° Désignation des membres de la commission communale des impôts directs

A la demande de la DGFIP, Madame le Maire propose la liste de 24 personnes suivantes, seulement 12 personnes seront retenues par le service Départemental des Finances Publiques

Madame GUERET Brigitte, Maire de Michery, Présidente de la commission,

TITULAIRES proposés	SUPPLEANTS proposés
Séverine GIRARD	Gérard MICHAUT
Michèle HERVE-BARRE	Christine VIOLETTE
Patrice PILON	Franck THIBAUT
Maxime SERDIN	Marianne RABATE-NANNI
Grégory COTTIN	Aurélien LUSIGNY
Mélanie PROTAT	Christophe HERNANDEZ
Bruno NANNI	Gourlin Ludovic / Serbonnes
Bernard BOUCHER	
Martine LE MEE	Maud BOURDON / Sergines
Philippe DELETTRE	Amelie VAVASSEUR épouse PINON
Alain DELAUNAY	Baptiste BOURDIER / Sixte
Richard GREEN	Laeticia BERNIER

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

11° Désignation des membres de la commission d'appel d'offre

Patrice PILON
Grégory COTTIN
Brigitte GUERET
Marianne RABATE-NANNI

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

12° Désignation des membres de la commission d'attribution des logements communaux

Christine VIOLETTE
Aurélien LUSIGNY
Michèle HERVE-BARRE
Grégory COTTIN

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

13° Désignation des membres de la commission Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

- ✓ Gérard MICHAUT, élu référent au comité de pilotage
- ✓ Grégory COTTIN élu suppléant au comité de pilotage
- ✓ Maxime SERDIN élu référent au comité technique
- ✓ Michèle HERVE-BARRE, élue suppléante au comité technique
- ✓ Madame LAFONTAN Marion, agent communal référent au comité technique
- ✓ Madame Marie-Christine JOLLY, agent communal suppléante au comité technique

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

14° Désignation des membres de la commission de la CLET (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Titulaire : Brigitte GUÉRET

Suppléant : Patrice PILON

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

15° Remboursement des frais de Monsieur Alain Le Roy

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'appel de la Préfecture, le lendemain des élections, il s'est proposé pour y amener un document manquant pour la prise en compte des résultats des élections municipales de la veille, Madame le Maire propose que son aller / retour à Auxerre lui soit remboursé sous forme d'indemnité de déplacement.

Michery => Auxerre => 86.8 km x 0.41€ = 35.59€ x 2 (A/R) = 71.18€ (6CV/7CV)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

16° Désignation des représentants du CPI

Titulaire : Aurélien LUSIGNY

Suppléante : Fabienne LEMONNIER

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

17° Bail rural Monsieur DELETTRE Christophe

Suite au départ en retraite de M. Joël DELETTRE, le bail rural qui le lie à la commune de Michery est modifié afin d'acter son remplacement par Christophe DELETTRE, son fils.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

18° Désignation des membres représentant de la commune à l'AASP UNA

Titulaire : M. RABATÉ-NANNI

Suppléante : C. VIOLETTE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

19° Remboursement des frais avancés par Monsieur Gérard MICHAUT

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Michaut Gérard a dû procéder à l'achat de matériel (une serrure pour le portail de l'école) et ne pouvant payer en mandat administratif il a dû avancer la somme suivante : 88.60€

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET QUESTIONS DIVERSES :

Phase 2 de l'aménagement de l'espace « Andrée MIGNARDOT » (stade urbain) : un groupe « Travaux » sera constitué sur ce sujet (membres du Conseil Municipal et habitant.e.s de Michery, voisins, utilisateurs) afin d'élaborer des propositions.

Cantine/Garderie : Comme suite aux décisions votées par l'ancienne équipe, le dépôt des dossiers de demande de subvention est en cours pour le financement de l'installation d'une pompe à chaleur, et le

remplacement des ampoules d'éclairage par des Leds. Montant estimé des travaux : 22 393 € HT.
Subventions sollicitées : 40% à la D.E.T.R (dossier déposé le 31/03/2026) et 40 % au Fonds Vert (dossier sera déposé dès l'ouverture de la plateforme). Soit un reste à charge de 4 479 €.

C.C.Y.N : Mise en place du nouveau Conseil Communautaire le jeudi 2 avril.

Chalopin : les gravillons restant sur le tronçon de route à Chalopin suite aux travaux réalisés, seront enlevés sous 15 jours.

Suite à l'intervention de M. COTTIN, les réponses suivantes sont apportées :

- Poubelles restant sur le trottoir Rue C. de Gaulle et gênant l'entourage et les piétons : C'est un problème récurrent malgré les nombreuses interventions de la Mairie auprès des personnes concernées. Toutes sont restées sans effet, les maires n'ayant pas le pouvoir de sanction sur ce sujet. Après discussion, une nouvelle démarche est proposée.
- Une caméra donnant dans la rue a été installée sans autorisation par un riverain : il sera contacté par la Mairie pour régler ce problème.
- Encore des vitesses excessives de la part de certains conducteurs sur la rue C. de Gaulle : l'aménagement d'éléments de ralentissement relève des services du Département. L'attention à porter à la sécurité de tous est rappelée.

Les chenilles processionnaires sont de retour. Il convient d'être vigilant. S'il n'est pas trop tard, voir la possibilité d'achat groupé de produits de protection ?

Mme Boulogne demande pourquoi une peinture rouge a été utilisée pour la mise en peinture du tour de la porte d'entrée et de la vitrine du café, et si une autorisation a été demandée au préalable : pas d'autorisation demandée. Un changement de couleur sera examiné pour mieux s'accorder aux bâtiments alentours.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h40

Brigitte GUERET

Séverine GIRARD

Fabienne LEMONNIER

Gérard MICHAUT

Patrice PILON

Mélanie PROTAT

Marianne RABATE NANNI

Franck THIBAUT

Michèle HERVE BARRE

Maxime SERDIN

Christine VIOLETTE

Grégory COTTIN

Catherine BOULOGNE

Christophe HERNANDEZ qui a donné pouvoir à Monsieur Gérard MICHAUT

Aurélien LUSIGNY qui a donné pouvoir à Madame GUERET Brigitte